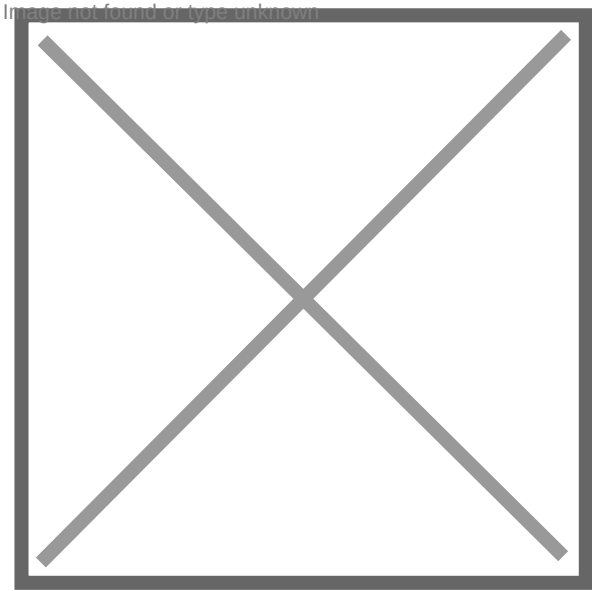




Fiche arrêt maladie, inaptitude et employeur

Par **Joacal**, le **18/02/2016** à **16:22**

Bonjour à tous(ttes).
Je vais être déclarée inapte à mon poste début mars. (lors de ma 2nd visite à la médecine du travail.
Etant en arrêt maladie depuis janvier , avec prolongation, je retournerai demander une prolongation le lendemain de mon inaptitude.
Ma question est :
Suis- je obligé de fournir le volet de l'arrêt de travail à l'employeur? Etant donné que je serai en inaptitude.
Je vous remercie.[smile3]